

Commune de Saint-Galmier

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 30 JANVIER 2025

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 18 décembre 2024
- Approuve à l'unanimité les créations de postes
- Approuve à l'unanimité la représentation de la commune à l'Office de l'Economie
- Approuve à l'unanimité la reprise des concessions en état d'abandon
- Prend acte des décisions du maire.

Le Maire,
Philippe DENIS.



Affiché et mis en ligne le 31 janvier 2025